

16^{ème} CNFT de Segré

CHALLENGE CREDIT AGRICOLE

TOURNOI C.N.F.T.1 et ITSF PRO-TOUR

SAMEDI 9 MARS 2013 (double)

DIMANCHE 10 MARS 2013 (simple)

Tournoi comptant pour le classement national et international



www.francebabyfoot.com

Renseignements : Jacky MADIOT : 02-41-61-11-84
e-mail : madiot4@aol.com



SOMMAIRE

SOMMAIRE

- *Présentation.....* page 3
- *Inscriptions* pages 4 et 5
- *Déroulement du tournoi* pages 5 à 7
- *Points* page 8
- *Poignées* page 9
- *Dotations* pages 10 et 11
- *Consignes* page 12
- *Hébergements* pages 13 et 14
- *Vainqueurs des années passées* page 15
- *Plan* page 16
- *La ville de Segré.....* pages 17 et 18



Le bon sens a de l'avenir

PRESENTATION

Le Baby-foot Segréen est heureux de vous proposer la 16^{ème} édition de son Open de la ville de Segré .

Pour la première année, le tournoi de Segré rejoint le circuit ITSF. Les points compteront alors pour le national et l'international.

Le tournoi se déroulera comme les années précédentes à l'adresse suivante :

**SALLE OMNISPORTS (FACE AU PARC EXPO)
ROUTE DE POUANCE
49500 SEGRE**

Pour accéder à la salle, suivez la direction de la piscine ou du parc des expositions.

Comme pour toutes les autres étapes, le parc Bonzini mis à notre disposition vous permettra de défendre vos chances sur du matériel de qualité, que vous connaissez.

L'organisation du tournoi sera fidèle au cahier des charges de la Fédération Française de Football de Table. Ainsi, vous retrouverez une atmosphère agréable avec un respect impératif du timing.

Une buvette et un coin restauration vous permettront de vous détendre tout au long du week-end.

INSCRIPTIONS

Tout joueur titulaire d'une licence FFFT pour la saison 2012-2013 peut participer au tournoi.

Conditions particulières : les joueurs étrangers pourront participer s'ils sont licenciés dans une fédération nationale membre de l'ITSF (Fédération Internationale de Football de Table), et qu'ils s'acquittent du montant de l'inscription. Les autres devront en plus obligatoirement s'acquitter du montant de la licence FFFT, au plus tard le samedi 9 mars avant 11H00. Seuls les joueurs étrangers dont le pays ne fait pas partie de la zone Euro (Danemark, Angleterre...) pourront payer leur inscription le samedi avant 11H00 sans majoration, du moment qu'ils ont confirmé leur participation par téléphone, au plus tard le lundi 4 mars 2013.

Une participation de 1€ par joueur et par compétition est incluse dans l'inscription pour les arbitres.

Le montant de l'inscription par joueur et par catégorie sera de :

- **31€ pour les Elites**
- **26€ pour les série A et B**
- **21€ pour les séries C.**

Inscriptions J / V / F / DYP : **5 €**

Frais de tournoi : **3 €**

Ces frais ne seront versés qu'une seule fois pour chaque joueur, quelque soit le nombre de compétitions auxquelles il participe (DYP inclus).

Cette saison, les inscriptions aux tournois CNFT se feront exclusivement en ligne via FAST par l'intermédiaire de votre accès club. Chaque club sera donc en charge d'inscrire ses licenciés

Nous vous demandons de vous inscrire impérativement avant Le lundi 4 mars 2013 (cachet de la poste faisant foi).

Toute inscription après cette date sera majorée de 50%.
Toutefois, plus aucune inscription ne sera acceptée après 11 H 00 le samedi 9 mars 2013 (en simple comme en double).

Nous demandons à chaque responsable de club de collecter la totalité des engagements et d'adresser un chèque global libellé à l'ordre de F.F.F.T. à :

F.F.F.T.
3 rue de Clermont
44000 Nantes



DEROULEMENT DU TOURNOI

Tout joueur inscrit doit avoir sa licence 2012-2013

La tenue sportive est impérative, conformément au code sportif. *Il est obligatoire pour chaque joueur de porter la tenue de son club, sous peine de sanction (avertissement + achat d'un maillot FFT puis interdiction de jouer pour infraction suivante).*

Aucun pointage ne sera effectué, en double comme en simple. Cependant, pour vérifier leur inscription et retirer leur feuille de match, les joueurs devront se présenter à la table de marque entre 11 H 30 et 12 H 00 (le samedi) pour les doubles et entre 8 H 00 et 8 H 45 (le dimanche) pour les simples.

Le début des rencontres en double aura lieu à 12 H 00 précises le samedi.

Le début des rencontres en simple aura lieu à 9 H 00 précises le dimanche.

Pour le bon déroulement de la compétition, tout retard sera pénalisé.

Les inscriptions pour le DYP se prendront dans l'après-midi, pour permettre aux joueurs éliminés de continuer la compétition et aux amateurs de participer. L'inscription sera de 5 € par personne, licence Compétition ou Amateur obligatoire.

Les joueurs de série pro-élite ne sont pas autorisés à y participer.

La licence amateur peut être prise sur place. (Art 4.2.06 du Code Sportif).

Les têtes de série seront désignées le jour même (samedi pour le double, dimanche pour le simple) par rapport au classement CNFT : 6 pour le double et 12 pour le simple.

Dispositions communes aux deux disciplines

Tous les matchs de qualifications se déroulent en une manche de 7 points secs.

Tous les matchs à élimination directe se déroulent en 3 manches gagnantes de 5 points...

Le règlement du tournoi sera le règlement officiel en vigueur (règlement sportif, code sportif)

La licence établie au millésime de la saison en cours est obligatoire pour la participation aux tournois CNFT.

Qualifications :

- Tournoi en double, 8 matchs de qualification.
- Tournoi en simple, 6 matchs de qualification.
- Le nombre maximum de qualifiés est déterminé par la formule
Le nombre de qualifiés est de 80% des inscrits (TS comprises), mais ne doit en aucun cas dépasser le nombre maximum calculé ci-dessous.

Nombre maximum = 4 x Nombre de tables dont dispose l'organisateur

Nous attirons votre attention sur l'horaire à respecter

POINTS

Points attribués pour un CNFT 1

Classement	Points
1 ^{er}	100
2 ^{ème}	80
3 ^{ème}	70
4 ^{ème}	60
5 ^{ème} à 8 ^{ème}	50
9 ^{ème} à 16 ^{ème}	35
17 ^{ème} à 32 ^{ème}	20
33 ^{ème} à 64 ^{ème}	10
65 ^{ème} à 128 ^{ème}	5
Au delà	1
Victoire en phase qualificative	1

Points attribués pour le classement ITSF

Classement	Points
1 ^{er}	35
2 ^{ème}	30
3 ^{ème}	25
4 ^{ème}	20
5 ^{ème} à 6 ^{ème}	18
7 ^{ème} à 8 ^{ème}	15
9 ^{ème} à 12 ^{ème}	13
13 ^{ème} à 16 ^{ème}	10
17 ^{ème} à 24 ^{ème}	8
25 ^{ème} à 32 ^{ème}	5
33 ^{ème} à 48 ^{ème}	3
49 ^{ème} à 64 ^{ème}	2
65 ^{ème} et +	1

POIGNEES

Il est demandé à chaque joueur d'apporter ses poignées.
Le tournoi se jouera avec les poignées Bonzini ou TST.
Tout autre type de poignée (TST ou Bonzini) ne sera pas autorisé pour ne pas risquer d'endommager les embouts des barres.

Un système de location pour les poignées et adaptateurs sera mis en place, ainsi que la vente de balles.



DOTATIONS

Comme chaque année, nous vous proposons un large podium avec de nombreux trophées.

La dotation du Tournoi se composera notamment :

- du challenge "CREDIT AGRICOLE" (à remettre en jeu),
- de deux baby-foot B90,
- de nombreuses coupes.

La dotation suivante reste fixe quel que soit le nombre de participants.

DOUBLE		SIMPLE	
Rang	Dotation	Rang	Dotation
1 ^{er}	1 baby-foot B90 neuf (1500 €) + 300 €		1 baby-foot B90 neuf (1500 €)
2 ^{ème}	600 €	2 ^{ème}	500 €
3 ^{ème} et 4 ^{ème}	2 × 400 €	3 ^{ème} et 4 ^{ème}	2 × 250 €
5 ^{ème} à 8 ^{ème}	4 × 200 €	5 ^{ème} à 8 ^{ème}	4 × 150 €
9 ^{ème} à 16 ^{ème}	8 × 125 €	9 ^{ème} à 16 ^{ème}	8 × 75 €
TOTAL	5 000 €	TOTAL	3 700 €

Ces dotations sont garanties et reversées directement par la FFFT le jour même

- Dotation du DYP

DYP open	
Rang	Dotation
1 ^{er}	100 €
2 ^{ème}	75 €
3 ^{ème} et 4 ^{ème}	50 €
TOTAL	225€

Ces dotations sont garanties et reversées directement par la FFFT le jour même.

Les vainqueurs du double recevront le “Challenge CREDIT AGRICOLE” à remettre en jeu tous les ans. Il sera acquis définitivement à l'équipe qui le remportera trois années consécutives (composée des 2 mêmes joueurs).

- Dotation Tournoi Féminin, Vétéran, Espoir.

La formule de jeu est celle décidée le jour même par le directeur du tournoi en fonction du nombre d'inscrits et pour respecter le timing du double.

DOUBLE E/F/V (en % du total des dotations)		SIMPLE E/F/V (en % du total des dotations)	
Classement	Dotation	Classement	Dotation
1 ^{ères}	50%	1 ^{ère}	50%
2 ^{èmes}	30%	2 ^{ème}	30%
3 ^{èmes}	20%	3 ^{ème}	20%
TOTAL	100%	TOTAL	100%

Pour ces compétitions, la FFFT verse 5€ supplémentaires qui se rajoutent au total des dotations

Ces dotations sont garanties et reversées directement par la FFFT le jour même.

Les points attribués, en simple et en double, à l'issue du classement final, sont les mêmes que ceux de la catégorie Open. Cf classement final d'un Open CNFT 1 ci-après.

CONSIGNES

- Tenue sportive obligatoire ;
- Interdiction de fumer dans la salle ;
- Interdiction de consommer sur l'espace de jeu ;

Il est demandé à chaque joueur d'apporter ses poignées.

Le tournoi se déroulant sur des tables prêtées par la société Bonzini, il ne sera admise aucune dégradation. Il en sera de même pour les locaux. Toute personne prise à endommager quelque bien que ce soit sera immédiatement exclue du tournoi et devra payer les frais de remise en état.

Grâce au partenariat de la ville de Segré et de l'OMS, nous mettons à votre disposition des lieux agréables et propres et vous demandons de les respecter.

Des **poubelles** seront à votre disposition pour y déposer vos déchets.

Vous disposez d'un grand parking qui doit également rester **propre**.

Vous ne devez **pas vous garer juste auprès de la salle** mais sur le parking extérieur.

Vous pourrez nous contacter le jour du tournoi au : 06-09-66-93-76 (uniquement le jour du tournoi).

Les autres jours au : 02-41-61-11-84 Jacky Madiot

Merci de votre participation, et bonne chance à tous,

L'organisation.

Nous vous proposons une liste d'hébergements à tarif convenable et d'accès facile.

Vous trouverez dans la liste un ensemble de chambres d'hôtes, d'hôtel sur tout le Segréen ainsi qu'un village vacances qui peut vous accueillir par club.

LISTE DES HEBERGEMENTS (à moins de 15 mn)

ALL Season Hotels (Ibis budget)

Tel : 02.41.94.81.81

Rue Gustave Eiffel
49500 SEGRE

Le RELAIS (10 min)

De 28 à 45€

Tel : 02.43.06.10.62

Bar, Hôtel, Restaurant, Tabac
53400 St Quentin Les Anges

Domaine de La Cour (5 min)

Sylvie et Gérard MACAULT

Tél .Fax. : 02 41 94 13 32

La Cour

49500 Ste GEMMES D'ANDIGNE

LE PLESSIS

Tel : 02.41.92.85.03

Chambre d'Hôtes

SAINT AUBIN DU PAVOIL

49500 SEGRE

AUBERGE DE L'OMBREE (HOTEL)

Tel : 02.41.61.02.41

49520 COMBREE

RELAIS DE MISENGRAIN

Tel : 02.41.61.51.10

Chambres et appartements

49520 NOYANT LA GRAVOYERE

LISTE DES HOTELS (environ 35 mn de Segré)

B AND B HOTEL

Centre d'Activité du Pin RN 23
49070 BEAUCOUZE

Tel : 08.92.78.29.29

CAMPANILE HOTEL & RESTAURANT

Av. Paul Prosper Guilhem
ZAC Hoirie
49070 BEAUCOUZE

Tel : 02.41.36.06.60

FAST'HOTEL

Centre activité Pin
49070 BEAUCOUZE

Tel : 02.41.73.22.12

HOTEL PREMIERE CLASSE

Centre activités Hoirie
Av. Paul Prosper Guilhem
49070 BEAUCOUZE

Tel : 08.92.70.72.45

FORMULE 1

Centre d'activités du Pin
Route de Nantes
49070 BEAUCOUZE

Tel : 08.91.70.51.60

IBIS BUDGET (ancien Etap Hotel)

Aire des Portes d'Angers
Autoroute A 11 l'Océane
49480 SAINT SYLVAIN D'ANJOU

Tel : 08.92.68.32.63

*VAINQUEURS des années
passées*

	SIMPLE	DOUBLE
2012	Miguel Dos Santos Lote	Paul Nunes Julien Lebecq
2011	Paul Nunes	Gaël Lagrange Julien Lebecq
2010	Sébastien Meckes	Olivier Covos Sébastien Zapater
2009	Paul Nunes	Gaël Lagrange Julien Lebecq
2008	Franck Mahy	Sébastien Meckes Adel Yousfi
2007	Ibrahim Coulibaly	Cyril Abécassis Sébastien Zapater
2006	Olivier Covos	Gaël Lagrange François Cheuret
2005	Sébastien Meckes	Ibrahim Coulibaly Driss Hassan
2004	Cyril Abécassis	Ibrahim Coulibaly Driss Hassan
2003	Ibrahim Coulibaly	Ibrahim Coulibaly Driss Hassan
2002	Damien Ledoux	Damien Ledoux Sébastien Moreau
2001		Gaël Lagrange François Cheuret
2000		Farid Lounas Ibrahim Coulibaly

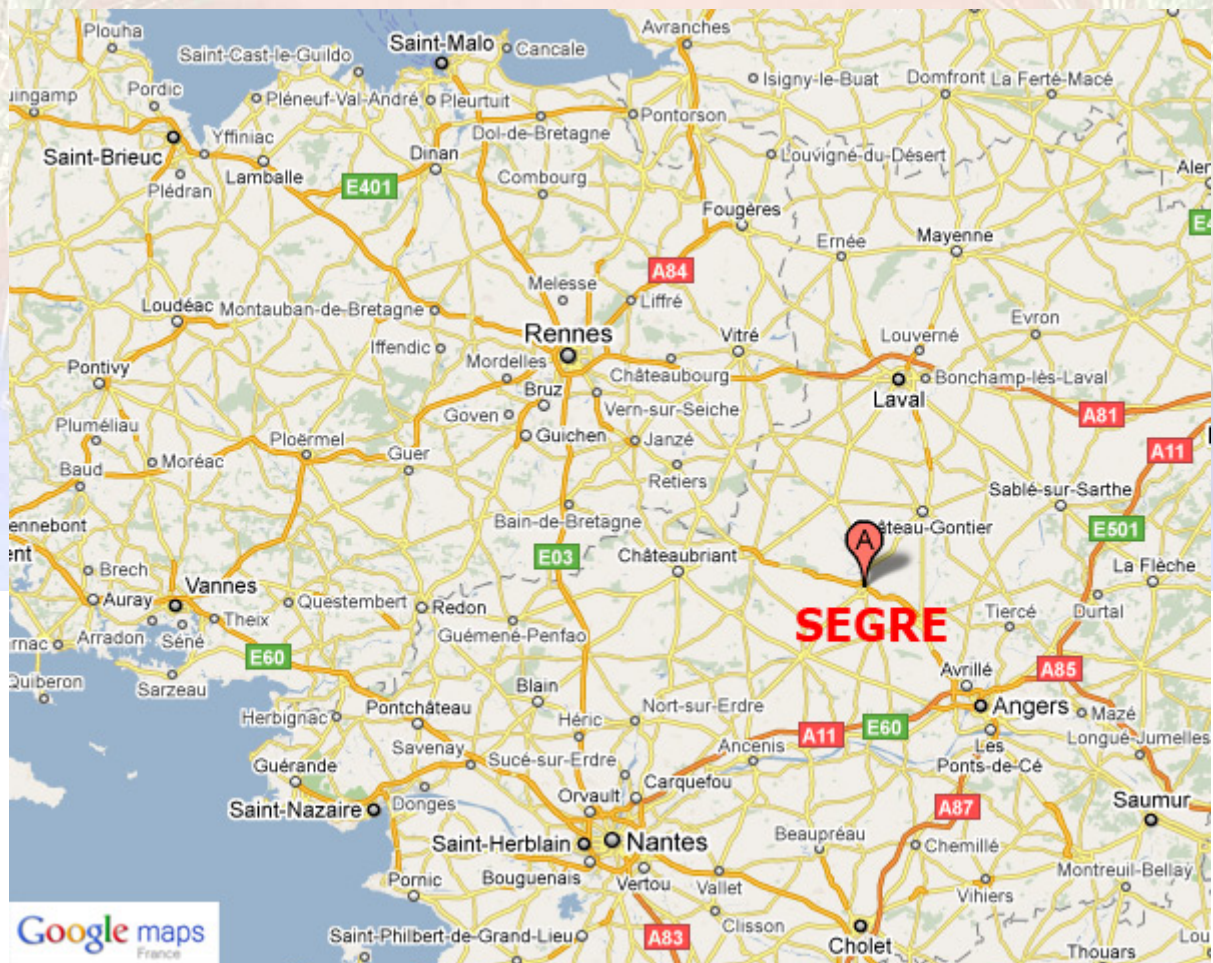
...

PLAN

Segré est à :

- 90km de **Rennes**
- 40km d' **Angers**
- 80km de **Nantes**
- 60km de **Laval**

La ville de Segré est située sur la trajectoire de la voie rapide Angers-Rennes.



La ville de SEGRÉ



Capitale au bassin minier (fer et ardoise) et Sous-Préfecture, Segré vous offre son site pittoresque, son moutonnement de maisons de la vallée aux éperons de schiste, ses rivières paisibles, son vieux pont, sa falaise fleurie.

Terre d'Anjou aux marches de Bretagne, douceur et ardoise fine, confluence des rivières Argos, Oudon et Verzée, nous sommes au Pays de Segré.

Son histoire

Le nom de Segré vient du latin "Secretum" qui signifie "isolé". Dès la plus haute antiquité, des habitations existent à Segré. Dans un site de rivières et de collines, les tribus se fixent.

Au X^e siècle, le comte d'Anjou Foulques le Roux y fait construire un premier château sur l'éperon schisteux qui domine les deux rivières. Ce n'est alors qu'un donjon en bois élevé sur une butte de terre : une motte féodale que l'on peut voir encore aujourd'hui.

Au XI^e siècle, la pierre remplace progressivement le bois. A Segré, un nouveau château, doté d'une enceinte fortifiée est édifié sous Foulques le Noir. Il sera pris en 1066 par les troupes de Conan II, duc de Bretagne.

En 1490, la ville est une nouvelle fois détruite par des bandes de pillards qui ravagent tout le Haut-Anjou.

En 1589, le comte de Rochepot, gouverneur d'Anjou, au nom du roi Henri III, s'empare de Segré qui était jusque-là aux mains des ligueurs. Après avoir pillé la cité, il fait

démanteler le château et les murs d'enceinte ainsi que tous les manoirs fortifiés de la contrée.

En 1635, la terre de Segré est érigée en baronnie au profit d'un protégé de Richelieu, Guillaume II de Bautru, seigneur de Louvaines.

En 1795, 2000 chouans envahissent la cité défendue par 200 soldats républicains. Après 4 heures de combat, les Bleus capitulent. La ville est saccagée et 33 prisonniers républicains sont égorgés.

Au XIX^e siècle et début du XX^e, Segré connaît un net accroissement démographique puisque le nombre d'habitants passe de 700 en 1841 à 2894 en 1878, à 3551 en 1891 et à 4874 en 1939. Cette augmentation est due, entre autre, au rattachement de la commune de Saint Aubin du Pavoil, au développement du réseau ferroviaire, à l'expansion industrielle : mine de fer et ardoisières.

Les 5 et 6 août 1944, les Allemands, devant l'avancée américaine, incendient la ville et prennent une soixantaine de personnes en otage. Sans l'intervention du Sous Préfet et de l'Archiprêtre, ces derniers étaient condamnés.

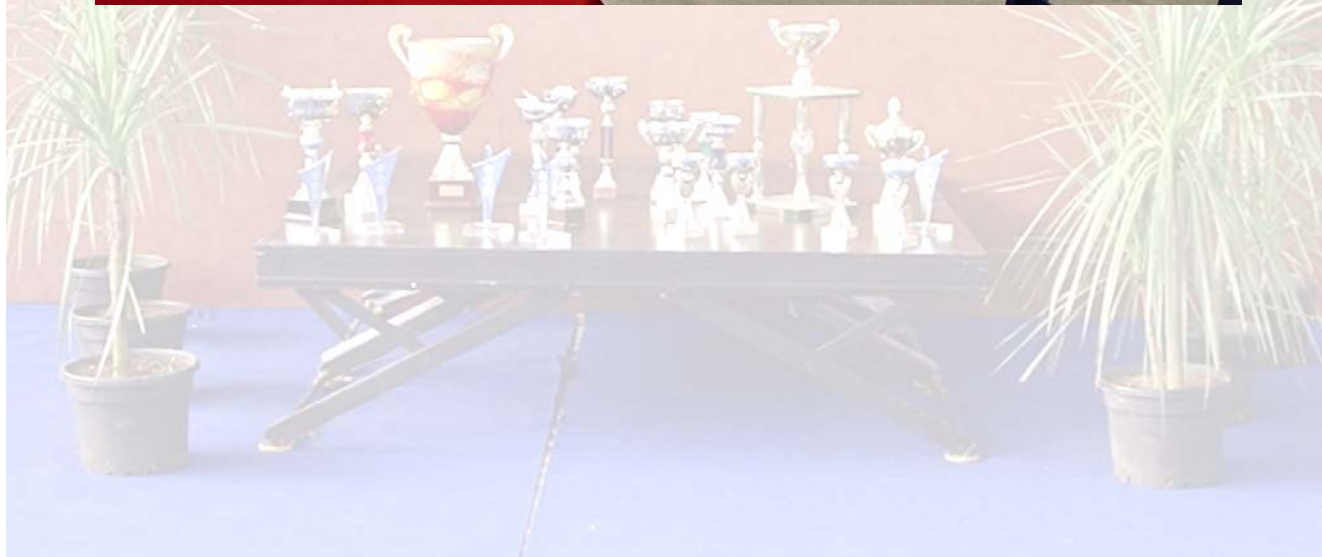
Segré compte aujourd'hui 7 155 habitants. Cette cité industrielle au passé minier, fer et ardoise, a dû faire face à d'importantes mutations. En 30 ans, Segré s'est dotée d'une industrie diversifiée, de services répondant aux besoins administratifs, économiques, scolaires, sanitaires et sociaux, d'un commerce actif et d'un équipement sportif et culturel de qualité.



L'église néo-byzantine, Sainte Madeleine, construite en 1838, a connu d'importantes modifications.

L'architecte Dellêtre aménagea un chœur long de 22m supportant une coupole haute de 30m et éleva un second clocher. Les vitraux classés sont dus au maître verrier Clamens. Ils datent du XIX^e siècle. Les trois vitraux du chœur retracent les trois grandes étapes de la vie de Sainte Madeleine, les autres représentent les Saints Patrons de donateurs privés et de la congrégation du Tiers Ordre de Saint François.

L'orgue de signature Cavallé-Coll date de 1881. De l'esplanade du jardin de l'église, vous avez un magnifique panorama de la Ville de Segré et du confluent Oudon/Verzée.



Tout le club remercie les futurs participants.

Nous mettrons tout en œuvre pour vous proposer des conditions d'accueil et de jeux agréables tout au long du week-end.